

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 3

Artikel: Le contrebandier : [suite]
Autor: Collas, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

portait autrefois le nom de *sabatier* (qui est devenu nom de famille), d'où sont dérivés ceux de *savattier* ou *savetier*, et de *sabaton* ou *savatton* pour soulier, par le changement du *b* en *v*. Plus tard, on a dit *savate*. Le *sabatier* fabriquait les chaussures neuves, et celui qui travaillait sur le vieux portait le nom de *groulier*, du mot *groula* qui, dans le midi de la France, signifiait chaussure de rebut, tandis que *sabaton* ou *sabata* indiquait le soulier neuf, suivant le proverbe patois : *Touta sabata deven groula* : tout soulier neuf devient rebut.

Dans nos campagnes, les vieux souliers éculés qu'on porte dans la maison s'appellent *groles*.

La ville de Cordoue, en Espagne, était renommée au moyen âge pour la fabrication de ses cuirs dits maroquins : la confection des chaussures y constituait une industrie importante. C'est pour cela qu'on nomma *cordouanier* et ensuite *cordonnier* le fabricant de chaussures de Cordoue. De ce moment, le *cordonnier* prit le premier rang dans la hiérarchie du métier, et l'ancien *sabatier* ou *savetier* eut le second ; dès 1486 il remplaça le *groulier*.

Plus tard, le *cordonnier* a été détrôné à son tour par le *bottier*. Nous avons même lu le mot *Etude* sur la porte d'un fabricant de chaussures à Lausanne. Notre farceur de St-Crépin pensait, sans doute, qu'il fallait autant d'esprit pour bien chausser que pour être notaire. Il eût mieux fait d'inscrire sur sa porte : artiste en chaussure, avec garantie contre les cors. Dans ce cas, ce serait de la véritable chaussure rationnelle. Du reste, Newton a dit : « Je préfère à un poète, à un comédien, le *savetier* : il est plus utile à la société. » En effet, quoi de plus agréable qu'une chaussure qui ne blesse nulle part, elle est plus précieuse que le port d'un diamant.

En 1392, Paris possédait 226 *cordouaniers* travaillant sur le maroquin ; 140 *savetiers* ne pouvant travailler que sur le cuir de veau et sur la baysane, et 25 *sueurs* ou piqueurs de bottines.

Le fabricant de chaussures porta aussi les noms de *courvoisier*, *corvisier*, *corvisart*, *cravoisier*, *crevisier*, *crevoisier*, *crowezier*, qui viennent du latin, de *corium vincire* : lier le cuir. Toutes ces variantes sont actuellement des noms de famille.

On a aussi désigné le fabricant de chaussures par les mots : *Ecoffey Escoffey Escofier*, mais abusivement, car *Ecoffey* désigne plutôt le tanneur ou le marchand de cuirs, et *Ecofferie* la tannerie.

Pour finir la nomenclature des artisans en cuir, mentionnons le sellier, le harnacheur, le bourrellier (en patois *boraley*) et le fabricant de brides, cousant avec de petites lanières de cuir. Ce dernier a donné naissance aux noms suivants de famille *Birde*, *Braide*, *Bredaz*, *Brède*, *Bredeirier*, *Bredeyri*, *Bride*, *Bridel*, *Bridelle*, *Brideri*, *Bridet*, *Bridey*, *Bridy*, *Bridiau*, *Bridier*, *Bridon*, *Brydoz*, *Byrde*, *Lybirde* pour le *Birde*. J. F. P.

Lè vilho sordats.

Monsu dâo Conte.

Estiusâde-mè se vigno vo pryî dè remachâ millè iadzo su voutron papâi clliâo monsu dè Lozena po cllia balla fête dè demeindze. C'êtâi tant galé, du clliâo dragons d'Abdet-Kader, tant qu'à clliâo marchands dè parapliodze avoué la cadenetta et à cllia grossa thétière. Mâ cein que no z'a fé lo pe pliési, à mon cousin Janôt et à mè, l'est lè sordats vaudois. Eh, tonaire ! lè ge no razâvont quand n'èin vu clliâo quatro sapeu, et n'èin met tsacon duè centimes dein la cafetière dè cé que râocanavè, dâo tant que cein no fasâi pliési. Vouaiquie dâi lulus ! ma fâi gâ dè dévânt, et s'on avâi 'na guierra avoué dâi z'ennemis, mémameint avoué dâi prussiens, lâo terriblio z'hurlans décampèriont rein què dè vairè clliâo gros bounets à pâi et clliâo faordâi blians. Et lé détraux ! clliâ z'hurlans sariont bintout ti einmottâ se volliavont cresenâ. Ora, et cé tambou-maître, avoué son pliomet asse grand qu'on débattiâo ! Cein a âo mein l'air d'oquié dévânt 'na reintse dè tambou ; et clliâo villiès martsès ! rein què dè le z'ourè battrè, on est su la route dè la vitoire, tot coumeint ein 47. Et pi cé coumandant avoué son copa-bize ; vo mè derai cein que vo voudrâi, mâ jamé on mè farâ encrairè qu'on colonet sâi asse bon avoué on quiépi qu'avoué on gansi.

Et cé chasseu à tsévau, qu'aré djurâ que revayé me n'oncllio Djan Paul, avoué son chacot à pliوماتse rodze et se n'habit tot garni dè cordettès et de botons dzauno su lo pétro. Vâi ma fâi tot cein étâi rudo bio avoué lo drapeau tot dégrussi pè la mitraille, montrant encor avec fierté : patrie et liberté. Et ti clliâo grenadiers, clliâo vortigeu et clliâo mousquatéro avoué clliâo ballès z'épolettès rodzès, dzaunès et verdès, clliâo crâijès asse bliantsès què la nâi, clliâo z'habits à pantet et clliâo bio chacots, que cein a l'air tant crâno avoué dâi pompons que sont pas dâi grans dè resins dè Crecy coumeint ora. Enfin n'é pas fautâ dè vo z'èin mé derè, kâ se vo z'étés bon vaudois vo dussa tot cein peinsâ coumeint Janôt et mè. Mâ ne faut portant pas âoblia monsu lo préfet que s'étâi assebin vetu ein colonet et que lâo z'a fé on tant bio discou dein lo bataillon carrâ, et ni se n'hussié et lo mâidzo tot in bliu. Et la piquietta avoué sa granta letra dézo lo bré ! Po césiquie, ne crayo pas que cein séyè on gaillâ d'ora ; l'étâi trâo vretablio ; on dâi l'avâi conservera du la vilho teimps. Ma fâi honneu à ti clliâo bravo, qu'on est restâ destrâ tard po lè vairè et qu'on a pardié bu 4 demi litres avoué ion tsi Pétrequin dévânt de no z'èin retornâ.

4

Le Contrebandier

« Quand il eut disparu, je réfléchis que j'aurais pu lui dicter mes conditions et lui arracher une renonciation, la promesse d'abdiquer toute espérance. Ianino, je n'en doutais pas, aurait accueilli cette nouvelle comme une délivrance ; la désillusion avait suivi de près l'ivresse de la première heure, elle subissait les conséquences de sa promesse plutôt qu'elle ne cé-

dait aux entraînements de son cœur, mais il n'était plus temps.

« Quand je retraçai à Ianino mon entrevue et la misérable attitude qu'il avait eue, une vive rougeur empourpra ses joues, elle ne mettait pas en doute ma sincérité, et toute lâcheté révoltait la fierté de son âme, je crus avoir obtenu gain de cause, mais la conclusion de notre entretien fut encore l'inévitable réponse :

— J'ai promis.

« Fatale promesse, jusqu'à quand croirait-elle donc devoir en porter le poids ? Je me figurai que l'aspect des lieux au milieu desquels s'était bercée son imagination contribuait à affermir sa résolution, et qu'en les quittant elle deviendrait moins rebelle à mes conseils. Je demandai donc mon changement et fut envoyé ici.

« Vain espoir ! Elle y a apporté la même persistance dans son idée fixe. Telle elle était au milieu des montagnes des Pyrénées, telle elle est sur le rivage breton. Son dévouement et son affection pour les siens sont au-dessus de toute expression. Jamais une plainte ne sort de sa bouche, jamais elle ne prononce un mot dont je puisse prendre ombrage, mais sa résolution est immuable comme ces rochers que battent les flots de la mer sans les ébranler. Je suis convaincu qu'elle n'arrête pas sa pensée sur la perspective d'épouser Dransac, qu'elle est loin de le désirer, mais elle s'est interdit de donner à un autre la place qu'elle lui a promise. »

En ce moment Morandière nous rejoignit ; il était soucieux ; l'impression de tristesse et de découragement qu'il avait en sortant de la maison le dominait encore. Nous rentrâmes pour faire honneur au repas qu'on nous avait préparé.

Pendant que nous étions à table, j'étudiai attentivement Ianino. Tout me confirma dans l'appréciation de son caractère tel que je me le représentais d'après le langage de son père. C'était une nature franche et ouverte qui ne se dérobaient pas à l'observation. Il suffisait de la voir et de l'entendre pour qu'elle se révélât tout entière avec cet oubli d'elle-même qui était un de ses principaux charmes, avec cette ténacité de volonté qui, pour ne pas se traduire en longues paroles, n'en était pas moins indomptable. Sa voix avait un timbre d'une séduction inexprimable et, quoiqu'elle parlât peu, elle laissait échapper des réflexions et des réparties qui trahissaient un cœur et une intelligence d'élite. Je comprenais la profonde passion que Morandière éprouvait pour elle ; je comprenais aussi qu'il ne pût se résigner à renoncer à elle. Sans doute l'instinct de son amour l'avait averti qu'il ne lui était pas indifférent et, malgré sa froideur, il conservait un reste d'espoir. Combien j'aurais désiré renverser l'obstacle qui les séparait !

Je portai la conversation sur le pays natal de la famille, j'exprimai mon admiration pour ces montagnes au milieu desquelles j'avais beaucoup voyagé. Je racontai plusieurs anecdotes qui se rapportaient à mes pérégrinations et, par une transition toute naturelle, j'en vins à rappeler le vol dont j'avais été l'objet de la part d'un jeune homme qui s'était offert à moi en qualité de guide dans les environs de Gavarnie et se nommait Dransac, il avait agi en fripon consommé ; m'avait dérobé fort adroitement ma montre et mon portefeuille. Le fait était vrai, mais Ianino ne le crut pas et, pendant que son père m'adressait un muet remerciement, le regard qu'elle attachait sur moi semblait me dire :

— Quoi ! vous aussi !

Nous sortîmes tous ensemble et nous acheminâmes vers le rivage. Les derniers rayons du soleil embrasèrent l'horizon d'une lueur rougeâtre, un vent assez vif nous apportait les âpres senteurs de l'Océan. Ianino vint à moi.

— Mon père, me dit-elle, vous a raconté mon histoire. C'est pour entrer dans ses vues et pour servir la cause de votre ami que vous avez imaginé cette anecdote du vol. L'honnêteté du but vous autorisait-elle à calomnier un absent ?

J'eus beau protester, elle persista dans son incrédulité. Elle ne mit cependant aucune ardeur, aucune passion à défendre l'honneur de Dransac ; évidemment elle ne le considérait pas comme un de ces héros sans tache dont on ne peut attaquer la réputation sans profanation, mais elle se cantonnait obstinément dans son imperturbable réponse :

— J'ai promis.

Si elle s'était prêtée à argumenter, il y aurait eu chance de la convaincre ; mais comment la déloger de la position où elle pouvait braver toutes les ressources de la dialectique ?

— D'après ce que vous me dites, repris-je, je vois bien que vous-même n'oseriez vous porter garante de la loyauté de cet homme. Il est indigne de vous ; chassez son souvenir. Je n'ai pas à vous apprendre quel culte, quelle passion Morandière professe pour vous, vous savez combien il souffre.

— Et moi, répondit-elle vivement, croyez-vous que je ne souffre pas ? Je sais à quel point il mérite d'être aimé ; en bien des circonstances j'ai pu apprécier l'élévation et la loyauté de son caractère, et cependant je suis obligée d'affecter avec lui un froideur qui est bien loin de moi ; si ce rapprochement est un supplice pour lui, il en est aussi un pour moi. C'est notre mauvaise destinée qui l'a amené dans ce pays. Pourquoi y est-il venu ! Dites-lui donc qu'il devrait s'abstenir d'y revenir. (A suivre)

Boutades.

En faisant irruption dans sa cuisine, Mme X... se trouve tout à coup en face d'un artilleur.

Elle se tourne vers sa domestique, et sévèrement :

— Que fait ici ce militaire ?

— Madame doit le comprendre. Elle est encore assez jeune pour ça.

Tiré de l'album de la vicomtesse de R...

« A quinze ans, la toilette dépère ; elle pare à trente ans et elle répare à quarante. »

Au retour de l'école, le petit Paul est questionné par son oncle : « Eh bien, mon garçon, es-tu content de ton régent ? — Pas du tout, mon oncle, ces régents sont des ignorants, ils veulent tout apprendre de moi. Aujourd'hui, par exemple, il m'a demandé : Qui a découvert l'Amérique?... Je lui ai répondu qu'il devrait bien le savoir, lui. »

On lit dans l'*Echo du Rhône* du 13 janvier :

« A vendre un potager pour une pension à quatre trous, deux fours à houille ou à bois. S'adresser, etc. »

L'expédition aux souscripteurs de la 2^{me} édition du *Voyage de Favey et Grognoz* se fait maintenant, et elle sera mise en vente chez nos principaux libraires.

Théâtre. — Dimanche 16 janvier, *La Fille du Tambour-Major*, opéra-comique d'Offenbach, qui fait chaque soir salle comble. — Au 4^{me} tableau, 70 personnes paraîtront en scène. *Edgard et sa bonne*, vaudeville en 1 acte. — Rideau à 7 1/2 h.

Le mot de la charade du précédent numéro est : *Vertige*. Le tirage au sort a fait échoir la prime à M. Ponnaz, à Planchamp, sur Clarens.

Logogriphe.

Je suis fleur et ma tête vit de ma queue.

Problème.

Une dame ayant rencontré des pauvres le jour de l'an a eu la pensée charitable de leur donner ce qu'elle avait dans son porte-monnaie. Pour donner à chacun 9 sous, il lui en manquait 32 ; alors elle leur a donné 7 sous, et il lui en est resté 24. — Combien avait-elle et quel était le nombre des pauvres ?

Prime : Pour le logogriphe : Un carnet de poche. Pour le problème, 100 cartes de visite.

Vient de paraître une brochure fort intéressante : **La vérité sur le magnétisme animal**, par Marc Senso. — En vente au Bureau du *Conteur* et chez les principaux libraires, 50 centimes.

L. MONNET

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOU & Cie.